

à l'honorable ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, mais, en son absence, je la poserai à son secrétaire parlementaire.

Qu'a répondu le ministre à la lettre que lui a adressée le maire de Desbiens, le 15 mars, relativement à un projet de travaux d'hiver évalué à \$40,000?

M. l'Orateur: J'hésite à dire à l'honorable député que sa question devrait être inscrite au *Feuilleton*, puisqu'il est question d'ajournement. Dans les circonstances, sa question pourrait être jugée recevable.

[Traduction]

LES CÉRÉALES

LE BLÉ—LA DATE DU VERSEMENT DÉFINITIF DE LA CAMPAGNE AGRICOLE DE 1966-1967

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. A. Olson (Medicine Hat): Monsieur l'Orateur, comme il se peut que la Chambre s'ajourne incessamment et comme le syndicat du blé pour la campagne agricole 1966-1967 est fermé depuis presque trois semaines, soit le 1^{er} mars, le ministre peut-il nous dire à quelle date le dernier paiement aux producteurs de blé sera versé et à combien il s'éleva?

L'hon. Robert Winters (ministre du Commerce): Monsieur l'Orateur, j'ai été en rapport continu avec la Commission canadienne du blé pour voir si l'on pouvait accélérer les paiements. Le travail avance et je pense que le versement définitif sera fait dans une semaine exactement. Ce sera, en tout cas vers cette date, mais pour le moment, je ne saurais dire quel sera le montant global.

[Plus tard]

M. E. Nasserden (Rosthern): Monsieur l'Orateur, j'ai une question complémentaire à poser au ministre du Commerce. La question du député de Medicine Hat représente-t-elle l'emploi maximal de ses talents par le parti au pouvoir que le député a rejoint?

M. l'Orateur: A l'ordre. La question est irrecevable pour maintes raisons. On ne devrait pas poser une pareille question.

LES FINANCES

LES MODIFICATIONS À LA LOI SUR LES PRÊTS DESTINÉS AUX AMÉLIORATIONS AGRICOLES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Vu l'absence d'une mesure législative sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et le fait que les banques

[M. Simard.]

ont, en général, consenti des prêts à un taux d'intérêt moins élevé, s'est-il récemment entretenu avec les banques en vue d'assurer qu'elles continueront d'accorder des prêts à des taux moins élevés jusqu'à ce qu'on présente une nouvelle mesure?

L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, j'ai communiqué avec les banques à ce sujet. J'espère que nous pourrions modifier, avant l'ajournement, la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles, si la Chambre y consent.

M. Korchinski: Si l'on ne donne pas au ministre l'assurance qu'on en viendra à une telle entente, la mesure législative sera-t-elle rétroactive?

M. l'Orateur: A l'ordre. La question du député est hypothétique.

M. Korchinski: Monsieur l'Orateur, je n'ai pas complété ma question. La mesure sera-t-elle rétroactive ou les cultivateurs devront-ils continuer de payer des taux d'intérêt plus élevés tout simplement parce qu'il tarde au ministre de devenir premier ministre?

M. Ed. Schreyer (Springfield): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire pour le ministre des Finances. Le gouvernement a-t-il l'intention de proposer des modifications à la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles dans le but de supprimer le plafond statutaire sur les taux d'intérêt?

L'hon. M. Sharp: Oui, monsieur l'Orateur. Nous avons l'intention de lever les restrictions statutaires et de confier au gouverneur en conseil tout pouvoir de réglementation.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Monsieur l'Orateur, le ministre a-t-il l'intention de proposer cette mesure avant l'ajournement?

L'hon. M. Sharp: Je voudrais bien, si la Chambre consentait à l'adopter sans retard.

L'ÉNERGIE

LE COLUMBIA—RUMEURS DE MAJORATION DES FRAIS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Je m'excuse de ne pas lui en avoir donné préavis, mais il y a eu beaucoup d'agitation aujourd'hui. Comme le gouvernement de la Colombie-Britannique a maintenant admis en pratique que les travaux prévus en vertu du traité du Columbia coûteront au-delà de 200 millions de dollars de plus qu'il